

## COMMUNIQUÉ

Lausanne, 30.04.2020

# Covid-19 : réouverture de la ligne Lausanne – Thonon (N2) et nouvelles recommandations

Faisant suite aux nouvelles directives annoncées par le Conseil Fédéral dans le cadre de l'épidémie Covid-19, la CGN procédera dès le 11 mai 2020 à une réouverture partielle de sa ligne Lausanne – Thonon suspendue depuis le 11 mars dernier. Des nouvelles recommandations sont également émises pour les passagers en accord avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les acteurs de la branche.

## Réouverture progressive de la ligne N2

Le 11 mai 2020 sera marqué par une nette reprise de l'offre des entreprises de transport suisses. Dès cette date, la CGN opérera notamment à une réouverture de sa ligne Lausanne – Thonon à raison d'une couverture correspondant à 50% de son horaire régulier. Un bateau à grande capacité sera affrété spécifiquement sur cette ligne de manière à maintenir la mesure de distanciation sociale d'un siège entre chaque passager mise en place dès le 11 mars 2020. La CGN s'emploie à une reprise à plein de son horaire régulier dans les meilleurs délais.

Les autres lignes transfrontalières de la CGN, Lausanne - Evian (N1) et Nyon - Yvoire (N3), seront toujours renforcées au moyen de bateaux supplémentaires. La capacité d'accueil et l'évolution du trafic sur l'ensemble des lignes seront en permanence évaluées et adaptées si nécessaire.

Les horaires modifiés sont disponibles sur [cgn.ch](http://cgn.ch).

## Nouvelles recommandations

Suivant les recommandations émises par la branche, le port de masques d'hygiène est préconisé aux usagers. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'éviter les heures de pointe le matin et le soir et d'opter pour des navettes à faible taux d'occupation. De même, il est préconisé d'acheter ses billets sur Internet, sur une application mobile ou au distributeur et de privilégier le paiement sans contact au guichet.

## Santé du personnel prioritaire

Les collaboratrices et collaborateurs de la CGN en relation directe avec la clientèle bénéficieront enfin de mesures de protection supplémentaires. Ils seront équipés de masques d'hygiène et de désinfectants à des fins d'autoprotection et seront sensibilisés au respect des règles d'hygiène et de conduite.



\*\*\*

## A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.

Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

## Contact

---

Frédéric Monthoux – Responsable Marketing & Communication  
Mobile : +41 79 675 07 55  
fmonthoux@cgn.ch

Service presse : +41 21 614 62 13 – presse@cgn.ch